

12 / 1901

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique

N^o. 1926/20

Objet:

A M. De Kuyper

91. ch. d. Kellest -

[Signature]

Annexe

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission Directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat, d. u. tableau qui fait l'objet de votre lettre du 11 ch.

C. l'ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, N^o 9, contre la remise d'un récépissé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Imp. par l'Autographe Noir, Bruxelles.

Modèle III

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE
le 11 2/1901
Sous le n. 14
Holl 20

Bruxelles, 11 février 1901.

14 55

Messieurs,

Je prends la liberté
de vous envoyer un
tableau peint par
M. Hooberma, les figures
sont attribuées à Parent
Gael, j'en désire vingt
cinq mille francs.

Veuillez agréer, je
vous Messieurs l'expression
de mes sentiments distingués

J. J. de Kruppers

91, chaussée d'Etelles.
1^{re} Etage.

A Messieurs les membres
de la Commission
Directrice des Musées
Royaux à Bruxelles.

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé *Paysage*

par *M. Hobbeus*

Bruxelles, le *12 février 1901*

W. de Keyser